



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi vingt-six mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à dix-neuf heures en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Alain TOUCHARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 27.

Date de convocation : 20 mars 2024.

PRÉSENTS : Mme Odile MATHIEU, M. Jacques SEGUIN, Mme Anne PELLÉ, M. Jean-Paul TONNIEAU, Mme Fanny TIGÉ, M. Xavier GODART, Adjoints, Mme Yannick LEMOULT, M. Philippe MOREAU, Mme Annie TAVENNEC, Mme Martine LESAGE, Mme Sylvie LECOUPTE, Mme Carole SOLVET, M. Mathieu HENRI, M. François SOULAS, M. Éric JOSEPH, M. Olivier DUPORT, M. Olivier GUILLOU, Mme Sophie LOPES, Mme Estelle GUILLOU, Mme Julie HINGANT et M. Jérémy VANBERSEL, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Robert JEULIN, Adjoint, M. Jean-Pierre GUILLOT, Mme Catherine VENOT-REIG, M. Éric VIGNEAU et Mme Valérie BOURDON, Conseillers Municipaux.

POUVOIRS : M. Robert JEULIN donne pouvoir à M. Alain TOUCHARD, M. Jean-Pierre GUILLOT donne pouvoir à M. Philippe MOREAU, Mme Catherine VENOT-REIG donne pouvoir à Mme Yannick LEMOULT et Mme Valérie BOURDON donne pouvoir à M. François SOULAS.

Monsieur Jérémy VANBERSEL a été élu secrétaire de séance.



4. : FONCTION PUBLIQUE - PERSONNELS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE :

2024-16. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - APPROBATION :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les points suivants :

Le poste à mi-temps ouvert actuellement au service Ressources Humaines n'est pas pourvu depuis juillet 2023.

D'autre part, le poste d'Assistant de prévention vacant depuis septembre 2022 n'est toujours pas pourvu malgré les offres d'emploi publiées à multiples reprises.

Par conséquent, Monsieur le Maire propose de créer un poste à temps complet qui pourrait regrouper les deux postes.

Celui-ci serait rattaché au service des Ressources Humaines. Il convient également de réfléchir sur l'opportunité de former la personne recrutée afin d'obtenir la qualification d'assistant de prévention.

Afin de développer notre offre d'accueil d'apprentis au sein de la Ville, il est proposé de recruter à partir de septembre 2024 un(e) apprenti(e) au sein de la crèche municipale « Graine d'éveil ».

Pour ce faire, il est nécessaire que le Conseil Municipal puisse délibérer sur la modification du tableau des effectifs du personnel communal comme suit :

Poste supprimé	Temps d'emploi	Poste créé	Temps d'emploi
Adjoint Administratif	Temps incomplet 17,5/35	Adjoint Administratif Assistant RH	Temps complet à compter du 1 ^{er} avril 2024
		Apprenti(e) Petite Enfance	Temps complet à compter du 1 ^{er} septembre 2024

À l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Approuve la modification et la création des postes indiqués dans la délibération ;
- Approuve la modification du tableau des effectifs telle que présentée ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme et certification des formalités prévues aux articles L.2121-7 à L.2121-25 du Code Général des Collectivités Locales. Fait à Ormes le 27 mars 2024.

Le Maire,

Alain TOUCHARD

Transmis au Représentant de l'État le : 28 mars 2024.

Publié ou notifié le : 28 mars 2024.

